



SYNDICAT DE L'ORGE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Tout comprendre aux "algues bleues"

Chaque année, la chaleur estivale n'a pas que des bons côtés. Quand les températures sont élevées, les conditions sont idéales pour le développement des cyanobactéries, ces algues "bleues" qui peuvent être toxiques et imposent de fait l'interdiction de se baigner.

### Les cyanobactéries, qu'est-ce que c'est ?

Les cyanobactéries font partie des êtres vivants les plus anciens sur la planète. Elles assurent la photosynthèse et contiennent de la chlorophylle, c'est ce pigment qui modifie la couleur des eaux où elles prolifèrent, les rendant bleues-vertes, d'où leur surnom "d'algues bleues". Elles sont importantes pour l'écosystème puisqu'elles fixent le dioxyde de carbone mais leur prolifération indique la présence de polluants dans le milieu aquatique. Très résistantes, elles peuvent survivre dans des conditions extrêmes.

### Pourquoi autant de cas de pollution aux cyanobactéries cet été ?

Les cyanobactéries sont naturellement présentes dans les eaux douces peu profondes, riches en nutriments et stagnantes, mais elles peuvent se multiplier rapidement quand il fait suffisamment beau et chaud. La sécheresse généralisée en France cette année 2017 et le niveau particulièrement bas des cours d'eau sont probablement des facteurs importants dans la prolifération des cyanobactéries dans de nombreux endroits où on ne les avait pas encore observées comme dans le Cher et dans la Loire.

**Dans la vallée de l'Orge, nous avons pu en détecter sur les bassins de Leuville, du Carouge et de Morsang-sur-Orge. Le Syndicat a pris contact avec les communes concernées et mis en place un affichage sur les sites impactés.**

### C'est dangereux ?

La prolifération des cyanobactéries a tout d'abord des conséquences pour le milieu aquatique. Leur trop forte concentration modifie l'aspect de l'eau qui se colore en bleu ou vert. L'accumulation de cyanobactéries va peu à peu asphyxier le milieu, privant de lumière et de nutriments les autres espèces.

La prolifération des cyanobactéries représente aussi un danger pour l'homme et les mammifères puisqu'elles peuvent être toxiques quand elles sont ingérées. Elles causent ainsi des problèmes de santé comme des troubles digestifs, des maux de tête, des étourdissements, des démangeaisons, des irritations...

La présence de cyanobactéries rend donc l'eau impropre à la consommation mais pas seulement. En se déposant sur un support comme un galet ou un bâton, elles peuvent finir par être ingérées, notamment par des animaux.

### Quelles sont les précautions à prendre ?

En cas de forte concentration de cyanobactéries sur un site de baignade ou dans un cours d'eau, les consignes sont claires : il ne faut ni se baigner, ni laisser vos animaux le faire, ne pas boire l'eau évidemment, mais aussi ne pas consommer de poissons ou d'espèces aquatiques venant du cours d'eau en question.

Contact Presse :

Pascale Simonin

01 69 45 09 21